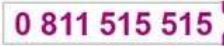

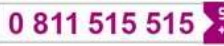



OFFRES VPN FIBRE AVEC ROUTEUR

Offre valable à partir du 5 Décembre 2022, réservée aux entreprises (personnes morales) domiciliées en **Martinique, en Guadeloupe (hors Îles du Nord) et en Guyane**. Une offre multi-sites avec un site principal, proposée dans les zones éligibles au FTTH (« *Fiber to the home* » ou Fibre optique jusqu'à l'abonné), sous réserve de compatibilité technique et de raccordement du site ou des sites de l'abonné à la fibre.

Prix mensuel de l'offre	Forfaits SFR		Tarifs Hors Taxes zone éligible
	Offre VPN FTTH 40 Mb/s		90 €/mois HT
	Offre VPN FTTH 100 Mb/s		200 €/mois HT
	Offre VPN FTTH 200 Mb/s		250 €/mois HT
Tarif unitaire de l'installation	Equipements		Tarifs Unitaires Hors Taxes
	Installation Routeur* et Bandeau Optique**		500 € HT
	Installation Routeur* et PTO (Point de Terminaison Optique)***		200 € HT
Durée minimale d'engagement	36 mois		
Description de l'offre	Accès VPN		
	Offre VPN FTTH 40 Mb/s	Le VPN (Virtual Private Network) donne au client accès à un réseau virtuel dédié lui permettant l'échange de données de façon sécurisée et privée entre plusieurs de ses sites avec un débit théorique montant et descendant pouvant aller jusqu'à 40 Mb/s.	
	Offre VPN FTTH 100 Mb/s	Le VPN (Virtual Private Network) donne au client accès à un réseau virtuel dédié lui permettant l'échange de données de façon sécurisée et privée entre plusieurs de ses sites avec un débit théorique montant et descendant pouvant aller jusqu'à 100 Mb/s.	
	Offre VPN FTTH 200 Mb/s	Le VPN (Virtual Private Network) donne au client accès à un réseau virtuel dédié lui permettant l'échange de données de façon sécurisée et privée entre plusieurs de ses sites avec un débit théorique montant et descendant pouvant aller jusqu'à 200 Mb/s.	
	<i>Le débit de la ligne dépend de nos tests internes d'éligibilité, la ligne est activée au maximum jusqu'à 40 Mb/s ; 100 Mb/s et 200 Mb/s théoriques selon l'offre souscrite.</i>		
	<i>Aucun abonnement téléphonique n'est nécessaire pour bénéficier de l'offre SFR.</i>		
	<i>Il est nécessaire de se trouver dans une zone d'éligibilité technique et géographique FTTH pour en bénéficier. Seules les données d'éligibilité de SFR permettent de souscrire à l'offre.</i>		
	Equipements		
	* Routeur	Le Routeur est l'équipement permettant à chaque site du client d'accéder au réseau.	
	** Bandeau optique	Pour accueillir la fibre dans ses locaux le client peut opter pour un bandeau optique (recommandé) installé dans son local informatique.	
*** PTO (Point de Terminaison Optique)	Pour accueillir la fibre dans ses locaux le client peut opter pour un PTO (prise optique).		
* Routeur : équipement de SFR mis à disposition du client dans le cadre de l'utilisation du service. En cas de résiliation, le routeur sera désinstallé par un technicien agréé par SFR.			
** Bandeau Optique : nécessite d'être installé dans une baie informatique avec le routeur. Le bandeau optique reste la propriété du client même après résiliation			

Pré requis	<p>Pour bénéficier des différentes offres, il est nécessaire de se trouver en zone d'éligibilité technique et géographique et d'avoir un site raccordable ou déjà raccordé au réseau FTTH (« Fiber to the home », mutualisé en Fibre optique jusqu'à l'abonné). Le raccordement doit être effectué par un technicien habilité par SFR.</p> <p>Une prise électrique disponible par équipement est nécessaire.</p> <p>Avant de valider la souscription au service, le raccordement fera l'objet d'une pré-visite par les équipes techniques de SFR sur le site du client afin d'étudier en amont : la faisabilité du projet, d'évaluer les travaux éventuels à prévoir par le client, de valider la solution de raccordement retenue (bandeau optique ou PTO). Ce n'est qu'à l'issue de cette pré-visite que le contrat pourra être signé et que la prise de rendez-vous en vue du raccordement sera déclenchée.</p>										
Activation	<p>Le raccordement et l'installation seront effectués par un technicien habilité par SFR.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une nouvelle souscription, la facturation débute une fois le routeur installé et configuré, • Durant le mois d'activation de la ligne, le montant de l'abonnement du forfait SFR est facturé au prorata temporis depuis la date d'activation. Ce montant est reporté sur la 1^{ère} facture suivant le mois d'activation. 										
Services inclus	<ul style="list-style-type: none"> • GTR (Garantie de Temps de Rétablissement) : SFR fera ses meilleurs efforts pour rétablir le bon fonctionnement du service dans les 48H ouvrés (du Lundi au Vendredi hors jours fériés de 8h à 17h) en cas de panne. • Supervision : mise en place de ressources et d'outils de maintenance préventive afin d'éviter les interruptions de service et de détecter en amont les éventuelles failles des infrastructures. Mise en place d'un monitoring 7J/7 permettant de veiller au bon fonctionnement du service. 										
Migration	<p>Les migrations au sein de la gamme peuvent être effectuées auprès de l'Espace Entreprise ou auprès de votre commercial entreprise.</p> <p>La migration n'est pas possible pour les clients suspendus ou en impayés.</p>										
Résiliation	<p>La résiliation doit être effectuée par lettre recommandée avec avis de réception adressée au Service Clients SFR.</p> <p>Si la résiliation est effectuée en période d'engagement, le Client est redevable des mois restant dus.</p>										
Garantie des équipements	<p>En cas de défaillance des équipements loués, SFR proposera un échange standard à l'abonné dans les meilleurs délais. En cas de résiliation ou de retour en SAV, un routeur hors service suite à une surtension, un mauvais entretien ou une utilisation inadaptée sera facturé au client au tarif de 300€.</p>										
Autres tarifs	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="355 1220 807 1339">Interventions sur site</td> <td data-bbox="807 1220 1538 1339"> <ul style="list-style-type: none"> • Dépannage sur site : 50 € mais gratuit si le service n'est pas rétabli au départ du technicien. • Annulation 48 heures avant un rendez-vous ou absence du client lors d'un rendez-vous avec le technicien : 50 € </td> </tr> <tr> <td data-bbox="355 1339 807 1420">Facturation du Routeur si non rendu ou rendu endommagé en cas de résiliation</td> <td data-bbox="807 1339 1538 1420">300€</td> </tr> <tr> <td data-bbox="355 1420 807 1520">Autres frais</td> <td data-bbox="807 1420 1538 1520">Une fois le contrat signé par le client, si l'installation ou l'activation du service ne pouvait se faire du fait du client, des frais forfaitaires de 90€ lui seront alors facturés</td> </tr> </table>	Interventions sur site	<ul style="list-style-type: none"> • Dépannage sur site : 50 € mais gratuit si le service n'est pas rétabli au départ du technicien. • Annulation 48 heures avant un rendez-vous ou absence du client lors d'un rendez-vous avec le technicien : 50 € 	Facturation du Routeur si non rendu ou rendu endommagé en cas de résiliation	300€	Autres frais	Une fois le contrat signé par le client, si l'installation ou l'activation du service ne pouvait se faire du fait du client, des frais forfaitaires de 90€ lui seront alors facturés				
Interventions sur site	<ul style="list-style-type: none"> • Dépannage sur site : 50 € mais gratuit si le service n'est pas rétabli au départ du technicien. • Annulation 48 heures avant un rendez-vous ou absence du client lors d'un rendez-vous avec le technicien : 50 € 										
Facturation du Routeur si non rendu ou rendu endommagé en cas de résiliation	300€										
Autres frais	Une fois le contrat signé par le client, si l'installation ou l'activation du service ne pouvait se faire du fait du client, des frais forfaitaires de 90€ lui seront alors facturés										
Autres tarifs en cas d'incident de paiement	<p>En cas d'incident de paiement, le Client sera redevable des frais listés ci-dessous, en sus de ses factures impayées, conformément aux conditions générales de vente :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="355 1615 807 1655">Nature des frais</th> <th data-bbox="807 1615 1538 1655">Tarifs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="355 1655 807 1695">Frais de rejet de prélèvement</td> <td data-bbox="807 1655 1538 1695">10,50 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="355 1695 807 1736">Frais de rejet de chèque</td> <td data-bbox="807 1695 1538 1736">22,50€</td> </tr> <tr> <td data-bbox="355 1736 807 1776">Frais de rejet de carte bancaire</td> <td data-bbox="807 1736 1538 1776">22,00€</td> </tr> <tr> <td data-bbox="355 1776 807 1816">Frais de remise en service</td> <td data-bbox="807 1776 1538 1816">7,50€ (limité à 1 facturation maximum / mois calendaire)</td> </tr> </tbody> </table>	Nature des frais	Tarifs	Frais de rejet de prélèvement	10,50 €	Frais de rejet de chèque	22,50€	Frais de rejet de carte bancaire	22,00€	Frais de remise en service	7,50€ (limité à 1 facturation maximum / mois calendaire)
Nature des frais	Tarifs										
Frais de rejet de prélèvement	10,50 €										
Frais de rejet de chèque	22,50€										
Frais de rejet de carte bancaire	22,00€										
Frais de remise en service	7,50€ (limité à 1 facturation maximum / mois calendaire)										
Service Clients	<p>Pour contacter le Service Client SFR Business, ouvert du lundi au vendredi de 08h00 à 19h00 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • depuis les Antilles composez le  0 811 515 515  Service 0,046 € / appel + prix appel (Prix du service en € TTC) • depuis la Guyane, composez le  0 811 515 515  Service 0,042 € / appel + prix appel (Prix du service en € TTC) 										